

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail

SEMINAIRE DE REVUE DU CADRE LEGAL DES ELECTIONS AU REGARD DE LA CONSTITUION IVOIRIENNE
CEREMONIE DE CLOTURE
DISCOURS DU PRESIDENT
LE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017

Monsieur le Préfet du Département de Grand-Bassam,
Monsieur le Maire de la Commune de Grand-Bassam,
Messieurs les Vice-Présidents de la C EI,
Monsieur le Représentant du Vice-Président de la République,
Madame la Représentante Résidente de ONU FEMMES,
Madame la Présidente de la CNDHCI,
Mesdames et Messieurs les Commissaires Centraux de la CEI,
Mesdames et Messieurs les séminaristes,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs les Journalistes,

A l'ouverture de notre séminaire, le mercredi 20 septembre dernier, j'avais souligné l'importance particulière que la Commission Electorale Indépendante attachait à la tenue de l'atelier qui s'achève aujourd'hui.

Cette rencontre constituait en effet, pour nous, un exercice indispensable voire vital pour la conduite des joutes électorales futures, en conformité avec le nouveau cadre normatif fondamental de notre pays. Une mise en conformité de la loi électorale à la Constitution de la IIIème République dont le législateur ivoirien, et la CEI singulièrement, ne peuvent faire l'économie.

J'avais indiqué aussi que nous mettrions à profit ce temps de réflexions et d'échanges pour revisiter nos process et modes opératoires afin d'en corriger les faiblesses avérées, en vue de parfaire nos méthodologies.

Les conclusions des travaux des différentes commissions et le rapport de synthèse final que nous venons d'écouter, montrent, à l'évidence, la qualité du travail abattu et la richesse du produit fini.

Cette moisson que je qualifierais d'abondante, nous l'avons obtenue, **Monsieur le Préfet**, **Monsieur le Maire**, grâce à votre sollicitude et à votre aimable attention, ainsi qu'aux facilités que vous nous avez offertes tout au long de notre séjour dans votre cité.

Permettez-moi donc, de vous réitérer, ici et maintenant, l'expression de notre profonde gratitude.

Madame la Représentante Résidente de ONU FEMMES, Madame la Présidente de la CNDHCI,

Vos plaidoyers appuyés en faveur d'une formalisation, par le législateur, de la promotion des droits politiques de la femme à travers le Code électoral, notamment, ont retenu toute notre attention.

Aussi, voudrais-je vous remercier pour votre contribution.

Monsieur le Représentant du Vice-Président de la République,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis Politiques et des Organisations de la Société Civile,

Vous avez répondu positivement à notre sollicitation et avez enrichi nos échanges de votre savoir-faire et de votre expérience du terrain. Vous nous avez fait part des attentes de nos populations, et des associations et groupements politiques de notre pays, en matière électorale.

Nous vous savons particulièrement gré des éclairages que vous nous avez apportés et vous en remercions sincèrement.

Mesdames et Messieurs les Journalistes,

Vous faites partie des partenaires incontournables de notre Commission, en relayeur majeur de notre communication institutionnelle.

Merci d'avoir été à nos côtés cette fois encore.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues Commissaires, Chers Séminaristes,

Nous sommes au terme de nos travaux. Ils auront été denses, riches et fructueux, comme je l'ai souligné plus haut.

Nos collègues et experts, membres du Comité Scientifique et du Comité d'Organisation, s'attacheront à produire prochainement les actes du séminaire.

Ces actes feront ensuite l'objet d'une délibération formelle de notre Commission Centrale, et je puis vous assurer que nous nous emploierons à soumettre au Gouvernement, dans les délais les meilleurs, une note argumentée, consignant nos propositions d'ajustement du Code électoral conformes à la nouvelle Constitution de notre pays.

Sur ce, en réitérant à chacune et à chacun de vous les remerciements de la Commission Electorale Indépendante,

Je déclare clos notre séminaire sur la Revue du Cadre Légal des Elections en Côte d'Ivoire au regard de la Constitution de 3^{ème} République.

Je vous remercie.

Youssouf BAKAYOKO

Président de la Commission Electorale Indépendante